

**Compte Rendu
Conseil Communautaire
Séance du 26 mars 2009**

Etaient Présents

<i>Bourgueil</i>	: Mrs GAILLARD, JUNGES, MIRAND et Mme RIGUET
<i>Benais</i>	: Mmes RIOCREUX et FRAISSE
<i>Chouzé sur Loire</i>	: Mrs THIBAUT, BARRE et CROUVIZIER.
<i>La Chapelle sur Loire</i>	: Mme FOUQUET et Mr PINARD,
<i>Continvoir</i>	: Mme CAMUS et Mr GRANDEMANGE,
<i>Gizeux</i>	: Mrs BEAUPIED et De LAFFON
<i>Ingrandes de Touraine</i>	: Mrs MUREAU, AMBRUGEAT
<i>Restigné</i>	: Mme GALBRUN et Mr BESNIER
<i>Saint Nicolas de Bourgueil</i>	: Mrs COUSSEAU, GOURDON

Assistait également à cette séance

Monsieur EXPERT, Trésorier Municipal

Secrétaire de séance

Monsieur CROUVIZIER

Ordre du Jour

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2009

Ce document est adopté à l'unanimité

II – EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS DE L'ANNEE 2009

Le Président rappelle à l'assemblée que l'ensemble des documents faisant l'objet de la présente question, a été largement détaillé en commission des finances.

Il propose ensuite d'examiner chaque budget.

I) BUDGET ANNEXE « CASERNE DE GENDARMERIE »

a) Section d'investissement

Cette section, qui prend en compte le remboursement du prêt anticipé de 450 000,00 €uros, s'équilibre avec un virement de la section d'investissement de 377 075,52 €uros.

Le montant total des dépenses s'élève à 517 601,24 €uros.

b) Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	6 412,00 €uros
Chapitre 012	Charges de personnel	4 500,00 €uros
Chapitre 066	Charges financières	126 412,22 €uros
Chapitre 042	Opérations d'ordre - Amortissements	110 691,00 €uros
Chapitre 022	Dépenses imprévues	500,00 €uros
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	377 075,52 €uros
	TOTAL	625 590,74 €uros

RECETTES

Chapitre 073	Impôts et Taxes	26 553,09 €uros
Chapitre 075	Autres produits de gestion courante	149 690,40 €uros
Chapitre 077	Produits exceptionnels	386 896,26 €uros
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	50 808,99 €uros
Chapitre 042	Opérations d'ordre - Amortissements	11 642,00 €uros
	TOTAL	625 590,74 €uros

2) BUDGET ANNEXE « ACTIVITES COMMERCIALES »

a) Section d'investissement

DEPENSES

Cinq programmes figurent dans ce projet de budget, il s'agit :

	<u>Crédits inscrits</u>
▪ Dernier commerce à Benais	35 727,18 €uros
▪ Cave du Pays de Bourgueil	23 060,00 €uros
▪ Ateliers Relais	203 000,00 €uros
▪ Travaux bâtiments ZI Bourgueil	58 930,26 €uros
▪ Signalétique des ZA	30 000,00 €uros
<hr/> Soit un total de 350 717,44 €uros	

Les autres opérations prennent en compte principalement le déficit antérieur reporté, les remboursements d'annuités d'emprunts et les opérations d'ordre.

Au total, la section s'équilibre à la somme de **511 139,50 €uros**

RECETTES

Elles sont essentiellement constituées de subventions et emprunts, du loyer Cer France Val de Loire (crédit bail), de l'affectation du résultat et des opérations d'ordre.

Cette section s'équilibre à la somme de **511 139,50 €uros**

b) Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	20 480,00 €uros
Chapitre 012	Charges de personnel	21 350,00 €uros
Chapitre 065	Autres charges financières	50,00 €uros
Chapitre 066	Charges financières	16 074,57 €uros
Chapitre 068	Dotations aux amortissements	13 500,00 €uros
Chapitre 042	Opérations d'ordre	153 499,92 €uros
Chapitre 022	Dépenses imprévues	1 000,00 €uros

TOTAL

225 954,49 €uros

RECETTES

Chapitre 075	Immeubles de rapport	89 433,12 €uros
Chapitre 076	Produits financiers	150,00 €uros
Chapitre 077	Produits exceptionnels	33 866,53 €uros
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	67 264,36 €uros
Chapitre 042	Opérations d'ordre	35 240,48 €uros

TOTAL 225 954,49 €uros

3) BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPB

a) Section d'investissement

DEPENSES

Monsieur le Président énumère les programmes inscrits dans ce projet de budget :

▪ Viabilisation de terrain ZA de Benais	240 000,00 €uros
▪ Travaux sur l'aire de passage des gens du voyage	16 058,89 €uros
▪ Achat de matériel pour les services techniques	5 084,21 €uros
▪ Matériel de bureau et informatique	4 174,03 €uros
▪ Travaux de la ZA de Bourgueil	34 597,19 €uros
▪ Achat logiciel de comptabilité	7 000,00 €uros
▪ Etude pré OPAH	14 601,00 €uros
▪ Travaux logement de Benais	71 233,48 €uros
▪ Construction d'une halte garderie (1 ^{ère} tranche)	667 044,00 €uros
▪ Aire de service pour camping cars	41 860,00 €uros
▪ Achat de panneaux divers	6 409,85 €uros
▪ Achat de terrain ZI de Bourgueil	6 000,00 €uros
▪ Grosses réparations des bâtiments communaux	20 000,00 €uros
▪ Achat véhicules (camion et voiture)	25 000,00 €uros
▪ Réalisation d'une OPAH	40 000,00 €uros
▪ Aménagement des locaux de la Trésorerie	104 300,00 €uros
▪ Aménagement de bureaux pour la CCPB	312 000,00 €uros
▪ Sécurisation des bâtiments Intercommunaux	7 800,00 €uros

Soit **un total** de programmes qui s'élève à :

1 623 162,65 €uros

Les autres dépenses, hors programmes, prennent en compte :

- Le déficit d'investissement reporté,
- Les remboursements d'emprunts,
- Les cautions des logements,
- Un crédit pour dépenses imprévues (11 850,00 €uros),
- Les opérations d'ordre.

Soit **un total** hors programmes qui s'élève à : **104 159,40 €uros**

Soit **un total général** de **1 727 322,05 €uros**

RECETTES

Pour la partie « programmes », elles sont essentiellement constituées de subventions et autofinancement de la collectivité, soit **au total** **676 108,90 €uros**

Les autres dépenses, hors programmes, prennent en compte :

- | | |
|--------------------------------------------------------|------------------|
| ▪ Un virement de la section de fonctionnement | 350 000,00 €uros |
| ▪ Vente en partie des locaux de l'ancienne gendarmerie | 450 000,00 €uros |
| ▪ Encaissement de FCTVA | 20 000,00 €uros |
| ▪ Cautions des logements | 1 680,00 €uros |
| ▪ Les opérations d'ordre | 229 533,15 €uros |

Soit **un total général** de **1 727 322,05 €uros**

b) Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	221 787,00 €uros
Chapitre 012	Charges de personnel	257 012,00 €uros
Chapitre 014	Atténuation de produits	656 512,52 €uros
Chapitre 065	Autres charges de gestion courante	252 886,84 €uros
Chapitre 066	Charges financières	22 885,75 €uros
Chapitre 067	Charges exceptionnelles	420 762,79 €uros
Chapitre 022	Dépenses imprévues	825,10 €uros
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	350 000,00 €uros
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	229 533,15 €uros
TOTAL		2 412 205,15 €uros

RECETTES

Chapitre 013	Atténuation de charges	31 500,00 €uros
Chapitre 070	Produits de services	12 015,00 €uros
Chapitre 073	Impôts et Taxes	950 000,00 €uros
Chapitre 074	Dotations et participations	643 185,00 €uros
Chapitre 075	Autres produits de gestion courante	60 041,00 €uros
Chapitre 076	Produits financiers	6 000,00 €uros
Chapitre 002	Résultat reporté	677 466,97 €uros
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	31 997,18 €uros
TOTAL		2 412 205,15 €uros

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les trois budgets.

⇒ VOTE DES SUBVENTIONS

Monsieur le Président rappelle également que les propositions d'attribution ont été examinées par la commission des finances. Il tient à souligner que certaines subventions seront beaucoup plus importantes que l'an passé, car les associations concernées bénéficiaient de contrats aidés de l'Etat, qui ne seront pas renouvelés.

Il énumère ensuite les propositions de subventions :

➤ Pôle touristique (1 ^{er} semestre 2009 uniquement)	2 500,00 €uros
➤ Vienne Appart	2 000,00 €uros
➤ I.T.S.	27 623,84 €uros
➤ Halte garderie	62 300,00 €uros
➤ Relais d'Assistants Maternelles	8 324,00 €uros
➤ R.A.S.E.D.	1 862,00 €uros
➤ Les Deux Mémoires (Film sur la petite enfance)	800,00 €uros
➤ Office de Tourisme	64 240,00 €uros
➤ Le Petit Plus	2 000,00 €uros
➤ F.L.E.S.	153,00 €uros
➤ Lire et Dire	602,00 €uros

Il sollicite ensuite l'avis du Conseil Communautaire sur ces propositions de subventions ; s'agissant de l'aide financière concernant ITS, celle-ci sera examinée séparément, car Monsieur MIRAND, Président de cette association, n'a pas le droit juridiquement, de participer au vote.

L'assemblée, à l'unanimité, adopte les propositions de subventions détaillées ci-dessus.

En ce qui concerne la subvention au profit d'I.T.S. (Monsieur MIRAND ayant quitté la salle),

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, se prononce également favorablement.

Le Président est autorisé à signer les conventions avec les Présidents et Présidentes d'associations, pour les aides dépassant les 23 000,00 euros.

III – VOTE DU TAUX DE LA TAXE PROFESSIONNELLE 2009

L'assemblée, à l'unanimité, décide de maintenir ce taux à 13,57 %.

Monsieur GAILLARD profite de cette question pour rappeler que l'Etat dispose d'une enveloppe budgétaire, répartie ensuite au niveau des Communautés de Communes, en prenant en compte différents critères et notamment le C.I.F. (Coefficient d'Intégration Fiscale).

S'agissant de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, le C.I.F. a « chuté » (en 2004, il était à 0.14 et il est passé à 0.006 en 2007) car les modifications statutaires réalisées jusqu'à ce jour n'ont pas conduit à une valorisation de ce coefficient.

IV – SIGNALÉTIQUE DANS LES ZONES D'ACTIVITES

Monsieur BARRE, Vice Président en charge du Développement Economique, rappelle que le Conseil Communautaire avait émis le souhait de mettre en place une signalétique propre aux Zones d'Activités de la Communauté de Communes.

Il rappelle également que ce projet, qui a fait l'objet d'une inscription budgétaire de 30 000,00 euros dans le budget de la Communauté de Communes, avait mûri suite aux rencontres organisées avec les entreprises installées dans les deux Zones d'Activités.

Pour donner suite à ce projet, et après avoir pris en compte les besoins en terme de signalétique, il souligne qu'une consultation a été lancée sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Quatre entreprises ont fait parvenir une offre à la Communauté de Communes, il s'agit des sociétés :

- **AZ Equipement**, de Notre Dame d'Oé (37),
- **SIGNETIS**, de Rochecorbon (37),
- **NADIA**, de Cholet (49),
- **37 de Création**, de Bourgueil (37).

Il rappelle le critère de sélection des offres qui ont été examinées par une commission réunie en groupe de travail, et après en avoir détaillé le contenu, il propose de retenir la proposition la mieux disante, faite par la société SIGNETIS, offre en parfaite harmonie avec le descriptif figurant dans la consultation, et ce pour un montant de 21 950,00 €uros HT.

Il sollicite ensuite l'avis de l'assemblée.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BARRE,

VU, le détail des offres présentes,

CONSIDERANT, que la proposition de la société SIGNETIS s'avère être la mieux disante,

RETIENT, à l'unanimité, cette proposition, et

AUTORISE, le Président à signer le marché de travaux correspondant,

RAPPELLE, que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

V - LOCATION D'UN BATIMENT DANS LA ZONE D'ACTIVITES DE BENAIS/RESTIGNE

Monsieur BARRE rappelle que lors de la séance du 11 décembre 2008, le Conseil Communautaire avait décidé de prolonger jusqu'au 31 mars 2009 le contrat de location au profit de la société Sols Pro Services.

Avant de s'engager sur une durée plus longue (bail commercial de 9 années), Monsieur DELAUNAY souhaite bénéficier d'un temps de réflexion supplémentaire, il est donc proposé à l'assemblée de prolonger le contrat de location jusqu'au 30 septembre 2009.

A cet effet, il propose à l'assemblée d'autoriser le Président à signer un avenant pour prolonger le délai.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BARRE,

EMET, à l'unanimité, un avis favorable.

VI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

↳ Mise à disposition de personnel dans les Communes adhérentes à la Communauté de Communes

Monsieur le Président précise que des Communes font parfois appel à la Communauté de Communes lorsqu'elles ont besoin de personnel pour une mission ponctuelle.

Afin qu'une suite positive puisse être réservée, il sollicite l'accord de l'assemblée pour signer une convention permettant d'officialiser cette mise à disposition.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

EMET, à l'unanimité, un avis favorable.

Tour de table

Madame RIOCREUX

- Soirée concert le 29 août 2009

Elle fait part d'une réunion organisée prochainement avec l'ensemble des Harmonies pour une soirée « concert », prévue le 29 août 2009.

- Relais de services publics

Elle souligne son inquiétude vis-à-vis des permanences organisées à l'EFEB pour différents organismes. A court terme, certaines permanences vont être supprimées.

A cet effet, elle a participé à une réunion organisée par Monsieur le Sous Préfet de Chinon, réunion au cours de laquelle il a été évoqué la mise en place, pour les collectivités, de relais de services publics, afin de pallier aux suppressions de permanences.

Elle pense que la Communauté de Communes doit dès maintenant réfléchir à la mise en place d'un tel service, car il n'y aura bientôt plus de permanences.

Monsieur MIRAND

- Suppressions de permanences à l'EFEB

Il souligne également son inquiétude vis-à-vis de la disparition, à court terme, des permanences, regrettant le désengagement de l'Etat et des grandes Administrations.

Monsieur JUNGES

- Services à la population

Il précise que le Conseil Général a l'intention de mettre en place des Maisons Départementales dans chaque canton, pour être plus proche des citoyens.

- Comice Agricole

Il précise que la réunion de travail, prévue le 8 avril 2009, est reportée au 15 avril 2009.

Monsieur CROUVIZIER

- Taxe de Séjour

N'ayant pas participé aux réunions de travail, il s'informe sur l'état d'avancement de la réflexion lancée pour la création d'une Taxe de Séjour.

Madame FOUQUET et Monsieur DE LAFFON lui apportent les informations nécessaires.

Madame FOUQUET

- Calendrier des manifestations

Si des modifications sont apportées au calendrier des manifestations, déjà arrêté pour l'année 2009, elle demande aux communes de le faire savoir rapidement.

Monsieur BEAUPIED

- Mobilier urbain

Actuellement, la commune de Gizeux s'équipe en mobilier urbain. Si des communes sont intéressées, elles peuvent prendre contact avec la commune de Gizeux pour envisager une commande groupée.

Monsieur COUSSEAU

- Boulangerie de Benais

Il fait part de l'ouverture du commerce, soulignant quelques soucis rencontrés par rapport au voisinage ; il semblerait, par exemple, que la ventilation soit trop bruyante...

- Cave du Pays de Bourgueil (travaux liés à la ventilation)

Les travaux, confiés à l'entreprise PINON, sont commencés.

Monsieur EXPERT

- Abattoir de Bourgueil

Il souligne la difficulté rencontrée pour l'encaissement régulier des loyers.



Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Fait à Bourgueil, le 7 avril 2009.

Le Président,

Jacques GAILLARD